

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
CDE - Centre de droit européen

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris-Panthéon-Assas

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

François-Xavier Millet, Président/Présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. François-Xavier Millet, Université des Antilles

Experts : Mme Mariolina Eliantonio, université de Maastricht, Pays-Bas
M. Edoardo Stoppioni, université de Strasbourg

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquiet-Briand

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Thierry Bonneau, Université Paris-Panthéon-Assas

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de droit européen
- Acronyme : CDE
- Label et numéro : EA 164
- Composition de l'équipe de direction : Professeur Fabrice Picod, Directeur

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

SHS1 Marchés et organisations
SHS3 Le monde social et sa diversité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Centre de droit européen (CDE) est une unité mono-équipe qui mène des activités de recherche diversifiées sur l'Union européenne. Il comprend une bibliothèque spécialisée et est intégré dans le réseau européen des centres de documentation européenne. Le CDE est sous la tutelle de l'Université Paris-Panthéon-Assas et relève de l'école doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé (ED 9).

Les thématiques de recherche de l'unité sont au nombre de cinq. Il s'agit de :

- Structure et gouvernance de l'Union européenne
- Contrôle juridictionnel et sanction en droit de l'Union européenne
- Droits européens fondamentaux
- Droits et libertés économiques en droit de l'Union européenne
- Droit européen de la concurrence et des affaires.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de droit européen (CDE) de l'Université Paris-Panthéon-Assas a été créé en 1988 à l'initiative du doyen Jean Boulouis. Il a été par la suite dirigé par les doyens Mario Bettati, Jacqueline Dutheil de la Rochère et Claude Blumann. Il a été reconnu en qualité de Pôle européen Jean Monnet en 1998. Il a été honoré en 2007 par la Commission européenne en tant que l'un des centres d'excellence de l'enseignement européen au sein du réseau Jean Monnet. Sa vocation initiale était d'assurer la parité entre publicistes et privatistes.

Depuis 2010, ses locaux se trouvent dans le bâtiment de l'Institut de droit comparé de Paris (28, rue Saint-Guillaume, F-75007 Paris). Outre la bibliothèque gérée par la responsable administrative du CDE, les locaux du CDE comprennent le bureau du directeur, deux bureaux partagés par des enseignants-chercheurs ainsi qu'une salle équipée d'ordinateurs permettant d'accueillir environ dix doctorants.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CDE relève de l'École Doctorale de droit international, européen, relations internationales et droit comparé de l'Université Paris-Panthéon-Assas (ED 9), elle-même dirigée par le directeur du CDE.

Le CDE collabore avec les autres centres de recherche de l'Université Paris-Panthéon-Assas à travers des colloques inter-centres, avec le Centre de recherche en droit administratif (CRDA) et le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CRDH) notamment, et des directions de thèse conjointes.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	1
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	6
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	5
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	39
Sous-total personnels non permanents en activité	44
Total personnels	50

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITÉ PARIS 2	4	0	1
Total personnels	4	0	1

AVIS GLOBAL

Durant la période évaluée, pourtant marquée par la pandémie de Covid-19, l'unité a démontré une très forte dynamique scientifique individuelle et collective malgré sa petite taille. L'unité peut en effet revendiquer un nombre important de publications : la rédaction de douze ouvrages individuels, la direction de 39 ouvrages collectifs dans des maisons d'édition reconnues (Daloz, PUF) ainsi que la rédaction de 297 contributions individuelles (articles, notes de jurisprudence, recensions, blog posts...) d'ampleur et d'ambition variable, publiées principalement dans d'importantes revues françaises spécialisées en droit de l'Union (RAE, RTD eur.) ou dans des maisons d'édition étrangères de renom (notamment Bruylant). Parmi, ces contributions, une trentaine a été rédigée en langue anglaise ou dans une autre langue que le français, essentiellement l'allemand.

Au moins trois faits marquants sont à mettre au crédit de l'unité durant cette période : l'organisation du Congrès annuel de la Common Market Law Review en 2019 ; la création du DU de droit européen qui a permis pendant deux ans aux doctorants du CDE de l'unité de rencontrer les doctorants d'universités étrangères ; un nombre impressionnant de colloques et de publications scientifiques individuelles et collectives.

Se revendiquant centre d'excellence française en langue française, l'unité a néanmoins poursuivi son effort d'internationalisation sur la période évaluée. Celle-ci n'a pas reposé seulement sur l'accueil de professeurs étrangers mais aussi sur quelques publications et enseignements en langue étrangère, notamment dans le cadre du DU de droit européen qui a fonctionné pendant deux ans.

Les doctorants entendus sont très satisfaits de leur encadrement en dépit d'un faible ratio encadrants/encadrés. Les doctorants ont été étroitement associés aux activités de l'unité pendant la période évaluée à travers de nombreuses initiatives (ateliers doctoraux donnant lieu à une publication, rencontres du Cherche-Midi, ateliers plus théoriques proposés par un enseignant-chercheur, DU de droit européen pendant deux ans, revue des revues assurée par les doctorants de l'unité pour l'Annuaire de droit de l'Union européenne). Les acquis en matière de formation des doctorants semblent pouvoir cependant être renforcés et consolidés (notamment à

travers la méthodologie du droit de l'Union et les techniques pédagogiques).

La vocation généraliste revendiquée de l'unité n'exclut pas une clarification des thématiques de recherche ainsi qu'une vision stratégique de l'unité, à travers la définition d'objectifs scientifiques sur cinq ans et des moyens à mettre en oeuvre au service de ces objectifs.

Outre la réponse aux appels à projets de l'Université de rattachement, il est sans doute nécessaire, avec l'aide logistique de celle-ci, de répondre également à des appels à projets européens et nationaux afin d'accroître les financements de l'unité, ce que ne fait pas le CDE à ce stade. Ces financements pourraient probablement bénéficier également d'un rapprochement institutionnel avec d'autres centres de recherche.

De même, l'ouverture et l'attractivité de l'unité présentent des qualités certaines et deux pistes d'approfondissement.

En premier lieu, à la faveur de l'adhésion récente de l'Université Paris-Panthéon-Assas à l'alliance 4EU+, l'ouverture internationale pourrait prendre la forme d'une augmentation des colloques internationaux et des enseignements et publications en langue étrangère ainsi que de séjours de recherche réguliers des membres de l'unité dans des universités étrangères. La dimension internationale devrait être particulièrement renforcée pour les doctorants à travers la consolidation des outils leur permettant d'effectuer des périodes de recherche à l'étranger pour ceux qui le souhaitent.

En second lieu, l'ouverture de l'unité doit se poursuivre dans une optique de valorisation et de dissémination de la recherche. Tout d'abord, il apparaît impératif que l'unité se dote d'un site internet modernisé, à jour et riche d'informations dans l'objectif de donner une forte visibilité à l'unité et à ses membres. Ensuite, l'unité pourrait renforcer sa collaboration avec des disciplines non juridiques. Enfin, si l'unité entretient des liens avec les institutions européennes (CJUE, Commission) et avec d'autres institutions (Haut comité juridique de la place financière de Paris, Comité supérieur d'études juridiques de Monaco), elle gagnerait à s'ouvrir à la société en prenant part au débat public dans les médias et en démocratisant l'Union européenne à travers des conférences auprès du grand public.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

À la suite des précédentes recommandations du Hcéres, le CDE a révisé ses statuts. Il a également mis en place une assemblée des doctorants élue par leurs pairs. Cette assemblée émet des propositions relatives au cadre de vie universitaire, aux commandes d'ouvrages et aux manifestations. Elle prend également l'initiative d'organiser des conférences. De même, le CDE s'est attaché à renforcer la coopération avec d'autres centres de recherche de l'Université Paris-Panthéon-Assas (CRDA, Institut de recherche en propriété intellectuelle, CRDH) à travers l'organisation de colloques communs.

Cependant, les thématiques de recherche n'ont pas été affinées, ainsi que le recommandait le précédent rapport. Insistant sur la vocation généraliste du CDE, son directeur a fortement exprimé son désaccord avec cette recommandation. Par ailleurs, si vingt thèses ont été soutenues pendant la période évaluée, la durée de réalisation de celles-ci reste toujours fréquemment supérieure à cinq ans. Enfin, si le CDE a de nombreux liens institutionnels avec les institutions de l'Union et l'ordre des avocats, son insertion dans le monde extra-juridique (grand public, entreprises, collectivités, associations, etc.) est restée très limitée.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Si la vocation généraliste du CDE, sa marque de fabrique depuis sa création, constitue sa valeur ajoutée au sein du monde universitaire français, une réflexion accrue quant à son programme de recherche futur et la clarification des thématiques de recherche collective seraient de nature à valoriser davantage l'importante activité de recherche existante et de consolider les dynamiques de recherche collective en renforçant les synergies et l'échange parmi l'ensemble des enseignants-chercheurs permanents de l'unité et les chercheurs associés.

Appréciation sur les ressources de l'unité

La faiblesse du nombre d'enseignants-chercheurs permanents est compensée par le dynamisme scientifique de l'unité et, dans une certaine mesure, par la collaboration de celle-ci avec d'autres unités de recherche de l'Université Paris 2. Le personnel administratif apparaît insuffisant pour assurer la visibilité de l'unité à travers le site internet de celle-ci et les réseaux sociaux. Les ressources financières sont jugées trop faibles par l'unité.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité fait état d'un fonctionnement dynamique, ainsi que l'atteste notamment l'organisation en commun de colloques par les membres du CDE. Les représentants des doctorants sont apparus très satisfaits. Ils ont souligné l'apport réel de la vie de l'unité pour leur épanouissement scientifique. Les doctorants sont étroitement associés aux activités de l'unité. Ce dynamisme a été présenté comme contribuant à la construction d'une excellente atmosphère interne marquée par la bonne entente et l'entraide entre doctorants.

1 / L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CDE est une unité généraliste. Les compétences de chaque titulaire (droit institutionnel, droit du contentieux, droit économique et du marché intérieur, droits fondamentaux) sont mutualisées dans une logique de synergie

scientifique. Les membres de l'unité font preuve d'une forte réactivité face aux questions juridiques nouvelles soulevées par l'actualité (par exemple, organisation d'une journée d'études sur le coronavirus en 2021).

Points faibles et risques liés au contexte

Les thématiques de recherche de l'unité sont essentiellement présentées comme traduisant des incarnations unipersonnelles. Il s'agit là d'un choix assumé par la direction de l'unité.

Si la petite taille de l'unité est un gage de souplesse, elle risque également d'entraver certaines dynamiques. Elle apparaît en effet de nature à faire obstacle à l'émergence de thématiques de recherche transversales qui seraient chacune incarnées par une équipe composée de plusieurs enseignants-chercheurs.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période évaluée, au moins trois faits scientifiques marquants doivent être soulignés : tout d'abord, l'organisation en 2019 du congrès de la Common Market Law Review (CML Rev.) ; ensuite, l'organisation d'un DU de droit européen pendant deux années successives associant des doctorants d'universités étrangères ; enfin, l'organisation de deux à trois colloques par an avec publication dans des revues ou maisons d'édition reconnues ainsi que l'édition annuelle de l'Annuaire de droit de l'Union européenne, publié aux éditions Panthéon-Assas et qui mobilise l'ensemble des membres du CDE.

L'unité dispose d'un fonds documentaire (bibliothèque spécialisée) important pour une unité de faible taille.

L'unité a œuvré au rapprochement entre centres de recherche, notamment avec le CRDA de l'Université Paris-Panthéon-Assas, à l'occasion du colloque des 30 ans de l'arrêt Nicolo, qui s'est tenu en 2019 et qui a donné lieu une publication en 2022 (Bruylant).

L'unité peut s'appuyer sur l'aide de doctorants qu'elle rémunère en vue de préparer des supports de publication, notamment l'Annuaire du droit de l'Union européenne.

Points faibles et risques liés au contexte

La dotation annuelle de l'université (16 K€) est jugée trop faible par le CDE pour lui permettre de mener ses activités tel qu'il le souhaiterait. Le CDE est fortement dépendant de cette dotation. Il ne répond pas à des appels à projets. La raison principale avancée est la faiblesse de cette dotation.

Le CDE ne dispose que d'un seul personnel administratif qui a la charge du suivi de la vie de l'unité, de l'organisation de ses activités mais aussi de la bibliothèque. Ce personnel déjà très chargé n'a pas le temps, les ressources, ni la formation technique nécessaire pour gérer le site internet et renforcer la présence de l'unité dans l'espace numérique. Cette situation nuit à la valorisation et à la visibilité des nombreuses activités de l'unité.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les représentants des doctorants ont exprimé leur forte satisfaction quant aux conditions de travail qui sont les leurs au sein de l'unité. Ils se sont exprimés positivement sur leur encadrement par les enseignants-chercheurs de l'unité, les dynamiques de recherche collective, l'atmosphère au sein de l'unité. Ils ont particulièrement souligné les efforts mobilisés par les enseignants-chercheurs afin d'améliorer leurs conditions matérielles, notamment par la mise à disposition d'une salle d'une dizaine de places qui leur est consacrée.

Points faibles et risques liés au contexte

Sur la base des informations dont il dispose, le comité n'a pas constaté de points faibles significatifs sur la question de la gestion par l'unité des ressources humaines, de la sécurité, de l'environnement, des protocoles éthiques et du patrimoine scientifique. La tutelle est dotée d'une politique contre le sexisme, le harcèlement, la discrimination et toutes les formes de violence et d'atteinte à la dignité des personnes.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité est très attractive au niveau national. L'attractivité au niveau international augmente. De plus en plus de liens avec des institutions à l'étranger sont noués. L'unité est également attractive à travers ses contacts avec les praticiens, notamment au sein de la Cour de justice de l'Union européenne. Il apparaît important de maintenir la dynamique de soutien à l'égard des doctorants et de favoriser leurs initiatives et leur mobilité. De même, des efforts et moyens supplémentaires mériteraient d'être consacrés pour répondre aux appels à projets hors tutelle.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité est très attractive au niveau national, avec des enseignants-chercheurs renommés et scientifiquement très dynamiques. Les membres du centre bénéficient d'une visibilité importante dans leur domaine, comme en témoignent les invitations à de nombreux séminaires et leur participation dans divers comités de rédaction de revues scientifiques spécialisées (*RTDeur.*, *Revue des Affaires Européennes (RAE)*, *European papers*) et la direction de collections dans des maisons d'édition prestigieuses.

L'unité se veut un centre d'excellence en langue française. L'attractivité internationale de l'unité repose sur l'accueil chaque année de deux à trois professeurs invités qui assurent des enseignements ainsi qu'une conférence doctorale. Il repose également sur quelques enseignements et publications en anglais. Des opportunités de séjour de recherche à l'étranger pour les membres de l'unité et le soutien aux publications en anglais sont prévus. De même, plusieurs doctorants sont en cotutelle avec des universités étrangères.

L'existence pendant deux ans d'un DU de droit européen en collaboration avec d'autres universités européennes mérite d'être soulignée au titre de l'internationalisation. Plébiscité par les doctorants, ce DU a permis la tenue de séminaires dispensés en français et en anglais ainsi que la construction de différentes synergies inter-institutionnelles et humaines à travers les discussions que les doctorants de plusieurs pays d'Europe ont pu avoir entre eux.

En dehors du milieu universitaire, l'unité est attractive pour ses échanges avec le monde juridique *lato sensu* et la pratique : des avocats, magistrats et membres des institutions politiques et judiciaires nationales ou européennes sont régulièrement invités dans des séminaires ou pour des enseignements au sein de l'unité.

L'unité est également attractive pour le soin qu'elle prend à intégrer pleinement les doctorants dans la vie de l'unité. Les doctorants sont régulièrement invités à participer à des séminaires et à les organiser. Ils bénéficient d'ateliers doctoraux de différents types. Ils ont la possibilité de publier pendant leur doctorat.

L'unité est enfin attractive par ses équipements, notamment sa bibliothèque spécialisée et la salle de travail des doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Malgré les progrès de l'attractivité internationale de l'unité, celle-ci peut encore être renforcée pour se hisser à la hauteur de l'attractivité nationale de l'unité. La place de l'anglais dans les enseignements, colloques et publications mériterait à cet effet d'être promue, notamment depuis que l'Université Paris-Panthéon-Assas a rejoint l'alliance 4EU+.

En dehors de ceux de l'Université Paris-Panthéon-Assas, le CDE ne répond pas aux appels à projets nationaux et européens. La raison invoquée est celle de l'absence de ressources suffisantes à cet effet.

Il semble que les doctorants tireraient un bénéfice de formations complémentaires en matière d'enseignement. Ainsi, une formation concernant la méthodologie de la thèse ainsi qu'une sensibilisation aux exigences pédagogiques à leur destination semblent souhaitables.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Le CDE présente une production scientifique remarquable. Il exerce une influence intellectuelle significative sur le plan national grâce à l'organisation fréquente de rencontres scientifiques, auxquels les doctorants participent régulièrement et qui donnent généralement lieu à publication sur divers supports. L'unité aurait intérêt à inscrire ses travaux dans un programme scientifique sur le long terme et à favoriser l'interdisciplinarité avec des disciplines non juridiques. Les atouts de l'unité mériteraient d'être davantage mis en valeur sur internet et sur les réseaux sociaux.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le CDE est solidement ancré dans la communauté scientifique par ses membres renommés en droit de l'Union européenne. Les nombreuses parutions du CDE attestent d'une recherche dynamique et de haut niveau, bénéficiant d'une reconnaissance nationale indéniable.

La production scientifique du CDE au cours de la période d'analyse est remarquable, comme en témoigne notamment la dizaine de publications collectives résultant des travaux du centre dans des maisons d'édition reconnues. À ce titre, le CDE peut se prévaloir de la rédaction de 12 ouvrages individuels, de la direction de 39 ouvrages collectifs dans des maisons d'édition reconnues (Dalloz, PUF) ainsi que la rédaction de 297 contributions individuelles (articles, notes de jurisprudence, recensions, blog post) d'ampleur et d'ambition variable, publiées principalement dans d'importantes revues françaises spécialisées en droit de l'Union (RAE, RTD eur.) ou dans des maisons d'édition étrangères de renom (notamment Bruylant). Une trentaine de ces publications a été écrite en langue anglaise ou allemande, notamment.

La vocation généraliste du centre est reflétée par divers ouvrages collectifs qui abordent à la fois des thèmes de grande profondeur systémique mais aussi des sujets d'actualité. Cela est parfaitement démontré par les

thématiques retenues pour les travaux collectifs dans la période d'analyse : la fraude, l'initiative citoyenne, l'égalité des États membres, la citoyenneté européenne comme valeur ajoutée, le coronavirus.

La politique éditoriale et le niveau d'exigence que l'unité s'assigne pour s'assurer d'une reconnaissance optimale de ses résultats de recherche évoluent donc à un très haut niveau, ce qui vaut également pour les publications individuelles des membres du centre.

Les réalisations de l'unité se situent au meilleur niveau national et international. On soulignera l'accueil par le CDE de la conférence annuelle de la Common Market Law Review en 2019.

L'engagement des doctorants dans l'activité de production scientifique est à souligner. Les initiatives dans ce sens ne manquent pas (rencontres dites du Cherche-Midi, ateliers doctoraux avec publications des actes, ateliers de théorie). Elles recueillent la vive satisfaction des membres doctorants. Ceux-ci sont amenés à publier leurs propres travaux, notamment dans le cadre des ateliers doctoraux. Ils sont également associés à la réalisation de l'Annuaire du droit de l'Union européenne, notamment pour la Revue des revues.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Tout en conservant l'approche généraliste et l'ampleur actuelle du spectre du droit européen abordé, l'unité n'a pas souhaité clarifier davantage ses programmes de recherche sur des périodes pluriannuelles, ce qui permettrait de renforcer sa visibilité sans renoncer à l'étude des problématiques globales.

Les positionnements et les particularités, tant théoriques que méthodologiques, qui caractérisent la production scientifique de l'unité pourraient être mis davantage en avant. La coopération avec les disciplines non juridiques s'intéressant à l'Union européenne apparaît encore à renforcer.

L'unité n'a pas établi une politique de science ouverte (*open access*) claire, ce qui est important dans le souci de renforcer l'accessibilité et la diffusion de ses publications.

Les efforts concernant la valorisation du travail scientifique remarquable qui est fait au sein de l'unité demeurent insuffisants. Pour cela, l'unité a sans doute besoin de dotations plus importantes, notamment en ce qui concerne la refonte et modernisation de son site internet et sa présence sur les différents réseaux sociaux pertinents.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les activités de recherche de l'unité sont avant tout destinées à un public averti d'universitaires et de praticiens du droit de l'Union européenne. Ceux-ci interviennent notamment régulièrement dans les colloques organisés par l'unité ainsi que dans les Masters de droit européen. L'envergure scientifique des membres de l'unité plaide pour une meilleure insertion des activités de celle-ci dans la société, aussi bien à travers des conférences grand public, la présence dans les médias ou la participation à des débats organisés par la société civile.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité se distingue par l'intensité de ses interactions avec la Cour de justice de l'Union européenne en particulier mais aussi avec les autres institutions de l'Union européenne, singulièrement la Commission. Des fonctionnaires de la Commission interviennent notamment dans les Masters de droit européen.

L'implantation et la présence de l'unité dans un environnement autre que strictement universitaire ressort de la participation d'un membre de l'unité aux travaux du Haut comité juridique de la place financière de Paris (HCJP) et celle d'un autre membre au Comité supérieur d'études juridiques de Monaco.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'insertion du CDE dans le monde culturel, économique et social est très limitée. Un facteur d'explication réside dans le fait que l'unité est un centre juridique, qui plus est spécialisé en droit de l'Union européenne.

Misant sur l'excellence universitaire, le CDE a également peu d'interactions avec le grand public. Il n'organise en effet pas d'événements grand public susceptibles de contribuer à mettre à la portée des citoyens une Union européenne souvent perçue comme infiniment complexe et éloignée des réalités. Le site internet du CDE est, en outre, perfectible dans son accessibilité, de même que sa présence sur les réseaux sociaux peut être accentuée.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Depuis sa création, l'unité s'est toujours donné à la fois une ambition généraliste et un objectif d'excellence universitaire. L'unité bénéficie toujours aujourd'hui d'un rayonnement scientifique majeur au niveau national pour la quantité et la qualité de ses travaux. Ses membres jouissent d'une véritable notoriété. Les travaux de l'unité sont non seulement nombreux, mais aussi variés et souvent en prise avec l'actualité. Ils sont valorisés à travers la publication quasi-systématique dans des maisons d'édition ou revues du droit de l'Union européenne reconnues.

Depuis la précédente évaluation, l'unité a adopté de nouveaux statuts. Elle a également contribué à l'amélioration des conditions de travail des doctorants en mettant à leur disposition une salle équipée d'ordinateurs.

Parmi les faits marquants de la période évaluée, l'unité a organisé en 2019 le congrès annuel de la Common Market Law Review (CML Rev.). Elle a mis en place pendant deux ans un DU particulièrement apprécié par les doctorants. Ce DU, consistant en des séminaires en français ou en anglais, a permis à ceux-ci de rencontrer des doctorants d'universités étrangères. L'unité a aussi organisé de nombreux colloques et journées d'études dont les actes ont été publiés.

Pour ce qui est spécifiquement de la production scientifique, le parcours suivi lors de la période évaluée témoigne d'une diversification des thèmes abordés dans un esprit de complémentarité. L'unité compte poursuivre cet investissement dans la recherche universitaire. De même, l'unité a renforcé sa trajectoire internationale. Outre l'invitation de professeurs étrangers et quelques cours dispensés en anglais, l'internationalisation accrue de l'unité lors de la période évaluée est reflétée par les deux premiers faits marquants évoqués plus haut (le congrès de la CML Rev. ainsi que le DU de droit européen). L'ouverture de l'unité vers le monde extra-universitaire repose toujours largement sur des liens institutionnels ou personnels avec les institutions de l'Union, en particulier la Cour de justice de l'Union européenne et les avocats.

Cette évolution de la trajectoire de l'unité doit être considérée comme favorable. Néanmoins, il apparaîtrait opportun de poursuivre les efforts dans au moins trois directions.

En premier lieu, le caractère généraliste est une marque de fabrique de l'unité qui mérite sans doute d'être préservée. Ce caractère n'exclut cependant pas la clarification des thématiques de recherche afin que celles-ci ne soient plus principalement incarnées par un seul membre de l'unité. Cette démarche serait sans doute facilitée par le rapprochement accru, y compris institutionnel le cas échéant, avec les autres unités de recherche de l'Université Paris-Panthéon-Assas. De manière plus générale, l'unité aurait intérêt à préciser ses objectifs scientifiques de manière pluriannuelle.

En deuxième lieu, l'internationalisation de l'unité pourrait être renforcée à travers l'organisation accrue de colloques et d'enseignements en langue étrangère, notamment en langue anglaise, la participation à des projets européens ou internationaux, des séjours de recherche des membres de l'unité à l'étranger dans une optique personnelle mais aussi collective de rapprochement de l'unité avec des centres de recherche établis en dehors de la France.

En troisième lieu, l'insertion de l'unité dans la société demeure aujourd'hui assez limitée. Outre une présence accrue dans les médias, il serait opportun d'assurer la dissémination des résultats de la recherche scientifique. Une telle dissémination pourrait être assurée tout d'abord par une présence sur les réseaux sociaux et, avant cela, la mise en place d'un site internet attractif, régulièrement mis à jour et enrichi d'informations variées sur l'Union européenne. Cette dissémination pourrait ensuite se traduire par l'organisation de conférences grand public destinées à rendre plus accessible le droit de l'Union.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité entend le souhait du CDE de maintenir sa vocation généraliste qui fait sa spécificité. Cependant, à l'instar des précédents comités, il semble opportun de définir une trajectoire pluriannuelle permettant à l'unité d'affiner son identité et de renforcer les synergies. À ce titre, l'unité est encouragée à se doter d'une feuille de route fixant des objectifs scientifiques précis sur cinq ans et des instruments de mesure de la réalisation de ces objectifs.

De même, la vocation généraliste du CDE pourrait être renforcée à travers une meilleure association avec les différentes compétences relevant du droit de l'Union (y compris privatistes et pénalistes) mais aussi avec des spécialistes non-juristes de l'Union européenne dans une démarche d'interdisciplinarité. Afin de bénéficier de synergies et d'économies d'échelle, l'unité pourrait envisager, conformément aux réflexions de la tutelle, des pistes de rapprochement institutionnel avec d'autres centres de recherche sous forme, par exemple, de fédérations, notamment avec ceux relevant également de l'école doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Eu égard à l'insuffisance des ressources de l'unité, celle-ci est encouragée à obtenir des ressources supplémentaires en répondant à des appels à projets, qu'ils soient nationaux (ANR, IUF) ou européens (Modules, chaires et centres d'excellence Jean Monnet, actions Marie Curie, ERC).

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Il est recommandé que l'unité réfléchisse aux pistes de rapprochement, y compris institutionnel, avec d'autres centres de recherche aux fins de favoriser à la fois sa visibilité et son attractivité.

Dans le cadre de l'alliance 4EU+ que l'Université Paris-Panthéon-Assas a récemment rejoint, l'attractivité internationale renforcée de l'unité pourrait se traduire d'abord, par des incitations accrues pour que les membres de l'unité réalisent des séjours de recherche à l'étranger, ensuite par l'association croissante de collègues étrangers aux colloques de l'unité, enfin par l'organisation d'enseignements/événements scientifiques dans une langue autre que le français, particulièrement en anglais. À ce titre, le comité regrette que le DU de droit européen n'ait pas été reconduit.

Outre les formations destinées aux doctorants déjà dispensées dans le cadre de l'école doctorale, il serait souhaitable que l'unité puisse renforcer cette offre de formation selon trois axes principaux : les aspects méthodologiques de la recherche en droit de l'Union, la pédagogie en travaux dirigés (TD) dans la mesure où de nombreux doctorants assurent également des TD, ainsi que l'organisation et la gestion du temps dans le cadre d'une thèse afin de favoriser la réalisation de celle-ci sous une durée maximale de cinq ans.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Il est recommandé à l'unité de maintenir le rythme soutenu de ses publications collectives et individuelles.

L'unité est encouragée à poursuivre l'internationalisation de sa production scientifique à travers l'organisation de colloques internationaux et la publication d'articles scientifiques en langue étrangère.

Il serait opportun que l'unité poursuive les projets communs avec les autres centres de recherche de l'Université Paris-Panthéon-Assas, en vue, notamment, du renforcement de la dimension transversale dans l'analyse des thématiques du droit de l'Union. L'unité gagnerait à conduire également des travaux de recherche conjoints dans une perspective interdisciplinaire.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Il est recommandé à l'unité de renforcer la dissémination des résultats de la recherche scientifique effectuée par ses membres individuellement et collectivement, par l'organisation d'événements grand public sur les grandes problématiques de l'Union européenne et l'actualité de celle-ci.

Il est également recommandé de renforcer la présence des membres de l'unité dans les médias afin de contribuer à l'accessibilité du droit de l'Union auprès des citoyens.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 18 janvier 2024 à 13h00

Fin : 18 janvier 2024 à 19h15

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Hcéres – Planning des entretiens du jeudi 18 janvier 2024 - Évaluation du CDE

12 h 30 – 13 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique

13 h 00 – 13 h 30 1ère Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité (directeur, directeur adjoint, co-directeur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du labo mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis-clos), en la présence de Fabrice Picod, directeur du CDE.

13 h 35 – 14 h 20 2ème Séquence – 45 minutes

Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles, en la présence de Thierry Bonneau, Vice-président en charge de la recherche, Université Paris-Panthéon-Assas.

14 h 20 – 14 h 30 Pause

14 h 30 – 15 h 30 3ème Séquence – 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses.

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

15 h 30 – 15 h 45 Pause

15 h 45 – 16 h 15 4ème Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

16 h 15 – 16 h 45 5ème Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.

L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.

16 h 45 – 17 h 15 6ème Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche, en la présence de Bernadette Laffont.

17 h 15 – 17 h 45 7ème Séquence – 30 minutes

Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos, en la présence de Fabrice Picod, directeur du CDE.

17 h 45 – 19 h 15 Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

19 h 15 Fin des entretiens

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Paris, le 4 mars 2024

Observations sur le rapport d'évaluation :

DER-PUR250024324 - CDE - Centre de droit européen

Madame, Monsieur,

Suite à la visite du Centre de droit européen (CDE) qui s'est déroulée le 18 janvier 2024, vous avez transmis votre rapport d'évaluation le 1^{er} mars 2024.

Nous vous en remercions et vous informons que, sauf les éventuelles erreurs factuelles signalées dans le fichier *ad hoc*, celui-ci n'appelle aucune observation de portée générale de la part de Monsieur le Professeur Fabrice Picod, directeur du CDE.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Stéphane Braconnier
Président de l'Université Paris Panthéon Assas

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)